



PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 1^{er} DÉCEMBRE 2020
ADOPTION DU BUDGET ET DU
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue le 1^{er} décembre 2020 à 19 h 30 et à laquelle assistent les membres du conseil: M. FRANÇOIS CÔTÉ, M. ÉRICK RÉMY, MME CHRISTINE BEAUDETTE, M. JONATHAN THIBAUT, M. DANIEL KAESER, MME KARINE LARAMÉE, M. JEAN-FRANÇOIS HECQ, MME LORI DOUCET formant quorum sous la présidence de madame la mairesse MARLENE CORDATO.

Les membres du conseil assistent à la séance par vidéo conférence leur permettant d'y participer simultanément, de délibérer et voter conformément à l'arrêté ministériel numéro 2020-074 du 2 octobre 2020.

Le directeur général par intérim et la greffière assistent également à la séance par vidéo conférence.

La séance est ouverte à 19 h 50.

La mairesse présente les points saillants du budget 2021 et expose les prévisions budgétaires ainsi que le programme triennal pour les années 2021, 2022 et 2023.

RÉSOLUTION 2020-12-492
ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET DU PROGRAMME
D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES FINANCIÈRES 2021, 2022 ET
2023

PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'adopter, conformément à l'article 474 de la Loi sur les cités et villes, les prévisions budgétaires des activités financières de la Ville de Boisbriand pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021 montrant un budget annuel de 69 145 000 \$.

D'adopter le Programme d'immobilisations de la Ville de Boisbriand pour les années financières 2021, 2022 et 2023 tel que soumis.

AMENDEMENT À LA PROPOSITION PRINCIPALE

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ

D'adopter en premier lieu les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2021 et d'adopter en second lieu, dans une résolution distincte, le Programme d'immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023.

VOTE SUR L'AMENDEMENT À LA PROPOSITION PRINCIPALE

Votent en faveur : les conseillères Christine Beaudette, Lori Doucet et les conseillers François Côté, Jonathan Thibault et Daniel Kaeser.

Votent contre : la conseillère Karine Laramée et les conseillers Érick Rémy et Jean-François Hecq.

Adoptée sur division

VOTE SUR LA PROPOSITION PRINCIPALE TELLE QU'AMENDÉE

Votent en faveur : les conseillères Christine Beaudette, Lori Doucet et les conseillers François Côté, Jonathan Thibault et Daniel Kaeser.

Votent contre : la conseillère Karine Laramée et les conseillers Érick Rémy et Jean-François Hecq.

Adoptée sur division

RÉSOLUTION 2020-12-493 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter, conformément à l'article 474 de la Loi sur les cités et villes, les prévisions budgétaires des activités financières de la Ville de Boisbriand pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021 montrant un budget annuel de 69 145 000 \$.

Adoptée

RÉSOLUTION 2020-12-494 ADOPTION DU PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES FINANCIÈRES 2021, 2022 ET 2023

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'adopter le Programme d'immobilisations de la Ville de Boisbriand pour les années financières 2021, 2022 et 2023 tel que soumis.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les citoyens ont été invités à soumettre leurs questions par écrit en raison de la tenue de la séance par vidéo conférence.

Aucune question ayant trait à un sujet inscrit à l'ordre du jour de la séance n'a été reçue.

**RÉSOLUTION 2020-12-495
LEVÉE DE LA SÉANCE**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

DE lever la séance à 20 h 20.

Adoptée